



Après la «dissolution» de Solidarité,

## SOLIDARITE AVEC LA CLASSE OUVRIERE POLONAISE

Avec la dissolution de *Solidarité* un nouveau coup vient d'être porté contre les libertés syndicales en Pologne.

Une loi votée par la Diète polonaise a décrété que « les enregistrements de syndicats effectués avant le jour d'entrée en vigueur de cette loi perdent leur valeur juridique » et entend réorganiser le syndicalisme polonais. Quelle dérision et quel cynisme ! La loi prétend créer de nouveaux syndicats « indépendants des organes de l'administration de l'Etat et de l'économie »... alors qu'elle établit réglementations et procédures pour limiter l'exercice du syndicalisme dans des « commissions » et « tribunaux spéciaux » où les autorités... sont majoritaires; alors qu'elle dissout l'organisation indépendante de l'Etat et des autorités que s'étaient forgée les travailleurs polonais depuis août 1980 dans leurs luttes contre la vie chère, les difficultés économiques et pour les libertés syndicales !

Dix millions d'hommes et de femmes organisés constituent une légitimité autrement convaincante que cette pseudo-majorité acquise à la Diète polonaise (Parlement polonais) qui nie les aspirations profondes du peuple polonais. Les Accords de Gdansk avaient reconnu en 1980 le bien-fondé de la nouvelle organisation des travailleurs polonais. Tous ceux qui virent en eux un espoir pour le peuple polonais ne peuvent qu'être atterrés depuis l'état de siège du 13 décembre 1981 et depuis ce vendredi 8 octobre qui accroît davantage encore les difficultés pour la classe ouvrière de Pologne.

Aujourd'hui, nous exprimons notre solidarité avec elle sans aucune réserve et exigeons, avec syndicalistes et démocrates de notre pays, qu'elle puisse exprimer en toute indépendance ses revendications et aspirations. Ce qui dicte notre conduite, c'est notre conviction de communistes pour qui le socialisme ne saurait en aucun cas s'opposer à la grande masse des travailleurs. Défenseurs du syndicalisme ici, défenseurs des droits démocratiques dans notre pays, nous les voulons pour le peuple polonais. Comme nous récusons sans ambiguïté l'hypocrite « soutien » des hommes et organisations de droite qui versent des larmes sur la Pologne alors qu'ils bafouent et combattent la classe ouvrière et le syndicalisme chaque jour en France. Il n'y a pas deux poids et deux mesures, il n'y a pas d'« intérêt supérieur » ni de « raison d'Etat » qui justifient un seul instant que les communistes entrent en contradiction avec des millions et des millions de travailleurs organisés. Un vote d'une Diète ne saurait en aucun cas dissoudre le mouvement social d'une classe. « *Solidarité est et sera, que cela plaise ou non* » a dit Walesa au premier Congrès de *Solidarité*. Si elle concrétise les aspirations de la classe ouvrière polonaise organisée, en elle continue de résider l'espoir des travailleurs polonais et non dans le décret d'une assemblée isolée et coupée d'eux.

Camille GRANOT

### ASSURANCE CHOMAGE

#### Faire payer les responsables

Les négociations CNPF-organisations syndicales sur le financement du déficit de l'assurance chômage (UNEDIC) se sont terminées sur un constat d'échec. Le patronat a refusé en effet toute augmentation des cotisations patronales et a présenté un plan d'« économies » de 20 milliards de francs, réduisant d'un quart les allocations versées aux chômeurs. Alors que déjà 500 000 chômeurs ne reçoivent aucune indemnité, le CNPF propose en particulier de supprimer les allocations de 300 000 chômeurs, de réduire à 3 mois (au lieu d'un an) le versement de l'allocation spéciale pour licenciement économique; de réduire de 32,46 F à 30,00 F l'allocation de base et l'allocation de fin de droit, de porter à 6 mois de travail (au lieu de 3) la durée d'affiliation pour pouvoir bénéficier des prestations. Responsable du chômage, le patronat ne trouve rien de mieux que de faire payer les chômeurs eux-mêmes.

Les organisations syndicales ont refusé de telles provocations. Mais leurs contre-propositions, si elles prévoient bien d'augmenter les cotisations patronales, en font de même pour les cotisations ouvrières, acceptent la cotisation de 1% au 1<sup>er</sup> novembre des fonctionnaires et assimilés, réduisent aussi certaines prestations versées aux chômeurs (6 mois d'affiliation, réduction à 6 mois de l'allocation pour licenciement économique).

Une telle voie conduit, au nom de la concertation et de la gestion paritaire de l'UNEDIC, à essayer de répartir la pénurie entre les travailleurs, à accepter l'amputation des prestations, alors que la seule solution est de s'en prendre aux responsables du chômage, aux profits des entreprises et des banques et en particulier de taxer les grands groupes qui licencient dans le seul but de placer leurs capitaux dans des créneaux encore plus rentables ou dans la spéculation et l'exportation des capitaux.

A Tribune libre - FR3  
vendredi 15 octobre à 18h55

Le PCML  
Pierre Bauby et Gilles Carpentier  
parleront de la situation actuelle  
et des propositions du PCML

Le président de la FCPE, Jean Andrieu, a rencontré lundi le Premier ministre. Il lui a fait part de « l'émotion des parents et des jeunes » au sujet des difficultés de la rentrée scolaire. L'entretien a également porté sur l'objectif de réaliser le service public de l'éducation. Pierre Mauroy a notamment réaffirmé que les engagements pris cet été seraient tenus. Elèves et parents aimeraient en être sûrs.

## POUR LIBERER MARGARITA BAEZ!

Dans *PCML-Flash* du 2 septembre dernier, nous appelions à sauver Margarita Baez, militante populaire du Paraguay, arrêtée arbitrairement et torturée dans les prisons du dictateur Stressner, qui renforce la répression en vue de sa cinquième réélection à la présidence. Nous publions ci-après une pétition destinée à faire pression pour la libération de Margarita Baez.

Envoyer les signatures et les contributions financières à : Michel LOUBIGNAC, B.P. 22, 94802 Villejuif Cedex - CCP 30 903 93 N La Source, avec la mention : « Pour Margarita Baez ».

**LIBEREZ MARGARITA BAEZ**  
prisonnière politique et victime

de la torture au Paraguay

*Nous avons appris que Margarita Baez, militante populaire et patriote paraguayenne, a été arrêtée et emprisonnée, sans qu'aucune charge n'ait été retenue contre elle.*

*Il semblerait qu'elle ait été soumise à des tortures et qu'elle se trouve aujourd'hui dans un état grave.*

*Les soussignés demandent que Margarita Baez et les autres personnes qui seraient emprisonnées dans les mêmes conditions qu'elle, soient libérées, conformément à la Charte des Nations Unies et à la Déclaration universelle des droits de l'homme (articles IX, X, XVIII et XIX).*

## BLOC-NOTES

• Le samedi 9 octobre, Pierre Bauby et Jacques Jurquet, membres du Secrétariat politique du PCML, ont participé à la séance de clôture de l'assemblée générale annuelle de l'Association de solidarité franco-arabe (ASFA).

• Le 11 octobre, par un communiqué de presse, le PCML a appelé à participer à la manifestation du 12 octobre à Paris « pour protester contre l'interdiction de Solidarité et soutenir la lutte des travailleurs polonais pour leurs libertés démocratiques et syndicales ».

• Le 11 octobre, le PCML a demandé dans un communiqué de presse de Pierre Bauby, que « la justice se saisisse au plus tôt des révélations publiées dans le journal "Libération" » concernant la gestion de la ville de Paris. Le communiqué indique « en toute hypothèse, ce sont les habitants et les locataires qui paient les sommes démesurées versées aux bureaux d'études en vue d'opérations de rénovation engagées par Chirac, sans aucune concertation avec les habitants ».

• En réponse à une demande de rencontre formulée par le PCML le 23 août dernier (*PCML-Flash* n°2), Madame Michèle Cotta, présidente de la Haute autorité de la communication audiovisuelle, lui accordera un entretien pour le mercredi 20 octobre prochain.

• La rédaction de notre mensuel *Travailleurs* signale qu'une erreur s'est glissée dans un article de son dernier numéro (n°2, p. 18) : Marie-Claude Mongodin, militante syndicaliste rencontrée par Gilles Carpentier est en effet militante à la CFDT et non à la CGT. Nous prions ce camarade d'accepter nos excuses pour cette erreur.

## LIBAN, CISJORDANIE, GAZA ENQUETE DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

La Fédération internationale des droits de l'homme et sa section française ont rendu public le résultat d'une enquête effectuée du 26 août au 7 septembre au Sud-Liban et dans les territoires occupés par Israël : la Cisjordanie et Gaza.

Au Sud-Liban, les camps de réfugiés palestiniens « sont détruits à 80% » ; le rapport estime : « (...) nous considérons que la politique des forces armées israéliennes a été non seulement d'éliminer les forces de l'OLP en tant que telles, mais aussi ce que l'armée israélienne considérait comme les bases logistiques des forces de l'OLP, les camps de réfugiés ».

Les auteurs de l'enquête s'interrogent aussi sur la situation de plusieurs dizaines de milliers de réfugiés palestiniens disparus dont on ne sait s'ils sont vivants ou morts : « Une part importante a certainement fui vers le nord, mais cela n'explique pas tout. La question reste donc entière ».

Ayant visité le camp de prisonniers d'El Ansar près de Nabatieh les enquêteurs rapportent ces propos d'un détenu : « Tout le monde avait été frappé avant, pendant et après les interrogatoires et jusqu'au transfert au camp d'El Ansar ».

Les autorités d'Israël refusent à ces hommes le statut de prisonniers de guerre, ils les considèrent comme droits communs.

En ce qui concerne la Cisjordanie et Gaza, nous n'évoquerons ici brièvement que la conclusion du rapport selon lequel la situation qui y prévaut « nous paraît violer ouvertement le droit à l'autodétermination, l'ensemble des libertés fondamentales et les droits économiques et sociaux du peuple palestinien (...) ».

La Fédération des droits de l'homme doit enquêter prochainement sur les massacres des camps de Sabra et Chatila.

## SOMMET FRANCO-AFRICAIN :

### Les déclarations seront-elles suivies d'effets?

« Il serait dommage que la France fut la dernière grande puissance étrangère à tenir garnison quelque part en Afrique », écrivait voici quelques années François Mitterrand (*Politique*, page 68). Le neuvième sommet franco-africain qui vient de se tenir à Kinshasa, en présence de 42 délégations africaines et de 19 chefs d'Etat, n'a pas été l'occasion de passer des paroles aux actes.

François Mitterrand y a parlé de développement autocentré, d'augmentation de l'aide au développement. Il a plaidé pour la garantie des cours des matières premières et l'autosuffisance alimentaire. Il a critiqué la désorganisation du système monétaire international, la détérioration des termes de l'échange, les mouvements du dollar, qui « placent la plupart des pays dans une situation intolérable, surtout les pays en voie de développement ». Il a refusé toute ingérence dans les affaires intérieures des pays et a rappelé que « c'est aux Africains qu'il appartient de se déterminer eux-mêmes, au niveau privilégié de l'OUA ».

Ces déclarations d'intention tout à fait positives auraient mérité d'être suivies d'autres propositions concrètes que les promesses de reconstruction du Tchad. Dans ses rapports économiques nombreux avec l'Afrique, la France profite de la baisse des cours des matières premières, de la détérioration des termes de l'échange, du pillage des produits de ces pays et de l'exploitation de leur main-d'œuvre. Les rapports économiques restent marqués par le néo-colonialisme, que contribuent à entretenir la coopération et la présence militaire française.

En même temps que se tenait le sommet de Kinshasa, la Conférence régionale pour l'Afrique de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dénonçait la diminution de plus de 10% en 10 ans de la production alimentaire par habitant. Plus que de promesses ou de discours, l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial a besoin d'actes concrets.

Abonnement à PCML Flash  
un an : 60,00 F

Abonnement groupé  
PCML Flash et Travailleurs mensuel  
6 mois : 80,00 F - soutien : 100,00 F  
un an : 150,00 F - soutien 200,00 F